

<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 33 Présents : 27 Pouvoirs : 5 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 N° CC 38/2017	<p>L'an deux mille dix-sept, le 13 février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 07 février 2017</p> <p>Présents</p> <p>Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND.</p> <p>Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, André BOUCHET, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD</p> <p>Pouvoirs</p> <p>Mme Christine VIONNET a donné pouvoir à M. Hugues PERROT, M. Joseph TRAVAIL a donné pouvoir à M. Gilles PILLOUX, M. Bernard CHASSOT a donné pouvoir à M. Patrice GAILLARD, M. Bruno PENASA a donné pouvoir à M. Orlando DOMINGUES, M. Alain CHAMOSSET a donné pouvoir à M. Patrick FALCOZ</p> <p>Absents excusés</p> <p>M. Thierry DEROBERT</p> <p>Mme Marthe CUTELLE été élue secrétaire de séance</p>
--	--

Objet : Navette vers l'espace nordique de Sur Lyand - Convention de délégation avec la région ARA

La Communauté de Communes est compétente en matière de transport de personnes par délégation de la Région ARA et non au Département.

Il est proposé de reconduire le service de navette pour se rendre à l'espace nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier durant la saison hivernale 2016-2017, et qu'il convient de signer une convention de délégation avec le Conseil régional ARA.

Il est proposé que ce service soit facturé 2 € TTC aux usagers pour un voyage aller/retour (navette au départ de l'esplanade de Seyssel Ain).

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'accepter la mise en place d'une navette pour se rendre à l'espace nordique de Sur Lyand durant la saison hivernale 2016-2017
- de proposer que ce service soit facturé 2 € TTC aux usagers pour un voyage aller/retour (navette au départ de l'esplanade de Seyssel Ain).
- d'autoriser le Président à signer la convention de délégation du Conseil Régional ARA.

Paul Rannard
Le Président



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président

.....

